

Image not found or type unknown



Succession légataire universel

Par **Alfredmolet**, le **29/03/2019** à **21:11**

Bonjour
Je suis actuellement dans une procédure de succession.
Ma mère est décédée en début d'année.
Nous étions deux enfants Mais mon frère est décédé il y a plus d'un an il laisse deux enfants adultes.
Aujourd'hui je suis entrain de m'occuper de la succession simple il reste que les comptes bancaires (environ 60000 euro.).
Reste aussi à soldé les taxes et impôts en cours.
J'ai demandé à un Notaire. .. Un Certificat d'hérédité pour fournir à la Banque.
Comment faire sans Notaire pour solder les comptes avec les impôts
En vous remerciant
Jlm